

**La chaire
d'aménagement du territoire et de l'urbanisme
met au concours un poste d'**

ASSISTANT(E) POST-DOCTORANT(E)

Taux d'activité : 80%.
Entrée en fonction : dès que possible.
Lieu de travail : Université de Neuchâtel, Faculté de droit
Exigences : Formation juridique complète, y compris doctorat en droit.
Salaire : conditions usuelles de l'Université de Neuchâtel.
Délai de candidature : 11 mars 2012

Missions :

- réaliser un projet de recherche
- le(la) post-doctorant(e) peut être amené(e) à participer ou dispenser des cours et/ou des exercices.

Procédure : Les personnes candidates sont priées d'envoyer leur dossier à M. Pierre-Alain Rumley, Faculté de droit, Université de Neuchâtel, Av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel.

Ce dossier comprendra une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies des titres obtenus, une liste des publications et le projet de recherche que le/la candidat-e s'engage à réaliser (art. 10), ainsi que le nom de deux personnes de référence.

Renseignements

Scientifiques : Professeur Pierre-Alain Rumley, pierre-alain.rumley@unine.ch.
Administratifs : Secrétariat de la Faculté de droit, secretariat.droit@unine.ch ou par téléphone au +41 (0)32 718 12 00.